

**COMISSÃO DA CEDEAO**

**ECOWAS COMMISSION**



**COMMISSION DE LA CEDEAO**

**Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)**

**Formation des formateurs sur  
l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)  
(Dakar, 20-24 novembre 2015)**

**Résultats du Forum de Haut Niveau sur  
l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) en  
Afrique de l'Ouest  
(Bamako, 15-18 juin 2015)**

Avec la facilitation technique de:



Dakar, Sénégal, 21 novembre 2015

# Plan

- 1) Contexte (justification, définition, processus)**
- 2) Cadre d'intervention pour le développement de l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA (objectif, axes de convergence, actions prioritaires, dispositif de mise en œuvre)**
- 3) Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC (WACSAA) (objectif et fonctionnement)**
- 4) Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC en Afrique de l'Ouest (Bamako, 15-18 juin 2015) et Déclaration de Bamako**
- 5) Perspectives**

# Plan

- 1) Contexte (justification, définition, processus)**
- 2) Cadre d'intervention pour le développement de l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA (objectif, axes de convergence, actions prioritaires, dispositif de mise en œuvre)**
- 3) Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC (WACSAA) (objectif et fonctionnement)**
- 4) Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC en Afrique de l'Ouest (Bamako, 15-18 juin 2015) et Déclaration de Bamako**
- 5) Perspectives**

# Justification

- ECOWAP/PDDAA: nouveaux instruments incitatifs de politique publique
  - *Instruments d'appui à la prise en compte des défis climatiques dans le cadre des programmes d'investissements agricoles*
- Volonté de considérer l'**adaptation**, mais aussi l'**atténuation**, tout en se focalisant sur la **sécurité alimentaire = Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)**

# Définition que la région se donne de l'AIC

- L'AIC est définie dans ce processus communautaire comme:

*une approche intégrée pour la transformation et la réorientation des systèmes agricoles visant à*

- *augmenter de manière durable et équitable la productivité et les revenus agricoles,*
- *renforcer l'adaptation et la résilience face à la variabilité et au changement climatiques,*
- *et séquestrer et/ou réduire les émissions de gaz à effet de serre là où cela est possible et approprié,*

*et qui s'inscrit dans la vision, les principes et les objectifs de l'ECOWAP/PDDAA.*

# Processus

- 1) **Concertation initiale** (USAID, Dakar, août 2011)
- 2) **Vaste étude régionale du paysage des initiatives scientifiques et politiques** (2012-2013, CEDEAO/UEMOA/CILSS/Hub Rural/USAID)
- 3) **Concertation régionale des porteurs d'initiatives sur l'AIC** (Abidjan, nov. 2013)
- 4) **Communications nationales AIC des 17 pays de l'espace CEDEAO/ UEMOA/CILSS:**
  - Elaborées par PF PNIA / UNFCCC / PAGIRE (canevas commun, consultant national)
  - Atelier national de validation, avec règles de représentativité des OP (10), OSC (10), Privé (10), groupements de femmes et de jeunes (3)
- 5) **Six synthèses thématiques régionales** (2014, CEDEAO / Hub Rural / USAID / Groupe de suivi): Services climatiques, recherche, AD, financements, mise à l'échelle, etc.
- 6) **Cinq synthèses sectorielles régionales** (2014-2015, CCAFS, CEDEAO et Hub Rural): Paysage scientifique, politique et financier de l'AIC pour: production végétale, élevage et pastoralisme, foresterie et agroforesterie, pêche et aquaculture, ressources en eau
- 7) **Elaboration des projets de Cadre d'intervention et d'Alliance pour l'AIC**

# Plan

- 1) **Contexte** (justification, définition, processus)
- 2) **Cadre d'intervention pour le développement de l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA** (objectif, axes de convergence, actions prioritaires, dispositif de mise en œuvre)
- 3) **Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC (WACSAA)** (objectif et fonctionnement)
- 4) **Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC en Afrique de l'Ouest** (Bamako, 15-18 juin 2015) et **Déclaration de Bamako**
- 5) **Perspectives**

# Objectif

- **Orienter et faire converger les initiatives techniques, scientifiques, institutionnelles, politiques et financières** pour développer durablement l'AIC en Afrique de l'Ouest dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA, *de façon efficiente au plan opérationnel, équitable au plan social, et cohérente au plan institutionnel*, par l'intermédiaire des programmes d'investissements agricoles aux différentes échelles de l'action publique.
  - PRIA
  - PNIA
  - Plan de développement des organismes de bassin
  - Plans de développement communaux



# Approche

- Approche retenue: actions visant à accompagner et catalyser le changement (= CADRE) plutôt qu'à le prescrire (= programme de mise en œuvre)
- **4 axes de convergence** des initiatives
- **15 actions prioritaires** autour desquelles renforcer la convergence des initiatives
- Pour chaque action prioritaire sont proposées **des activités indicatives** pour accompagner / guider la mise en œuvre des actions prioritaires

## 4 axes de convergence des initiatives

- ***Axe de convergence 1*** : Appuyer l'appropriation, la planification, la mise en œuvre, la capitalisation et le suivi-évaluation de l'AIC dans les programmes d'investissements agricoles aux différentes échelles de l'action publique (local, national, transfrontalier, régional), en veillant à renforcer l'égalité hommes-femmes et la prise en compte des jeunes et des groupes vulnérables dans l'accès aux ressources productives pour l'AIC
- ***Axe de convergence 2*** : Renforcer la cohérence intersectorielle, le dialogue interinstitutionnel et la coordination inter-échelle des programmes d'investissements agricoles en matière d'AIC

## 4 axes de convergence des initiatives

- ***Axe de convergence 3*** : Accroître la mobilisation des ressources pour l'AIC dans les programmes d'investissements agricoles
- ***Axe de convergence 4*** : Renforcer la coordination et la convergence des initiatives techniques, scientifiques, institutionnelles, politiques et financières pour l'AIC autour des orientations stratégiques et des priorités opérationnelles des programmes d'investissements agricoles (mise en place de cadres partenariaux multi-acteurs)

## Actions prioritaires de l'Axe I.

### Planification, mise en œuvre, suivi-évaluation de l'AIC dans PIA

- 1) Renforcer les capacités techniques, institutionnelles et décisionnelles des Ministères de l'agriculture pour l'appropriation, la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de l'AIC dans les PNIA, en veillant à renforcer l'égalité hommes-femmes et la prise en compte des jeunes et des groupes vulnérables dans l'accès aux ressources productives pour l'AIC
- 2) Renforcer les capacités scientifiques, institutionnelles et décisionnelles des Organismes de bassins transfrontaliers pour la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de l'AIC dans leurs plans de développement et programmes d'investissements
- 3) Renforcer la recherche sur la modélisation, les innovations et les politiques publiques pour l'AIC

## Actions prioritaires de l'Axe 1.

### Planification, mise en œuvre, suivi-évaluation de l'AIC dans PIA

- 4) Renforcer les outils et démarches pour la planification locale de l'AIC par et pour les bénéficiaires, et sa mise en œuvre effective, équitable et durable
- 5) Renforcer les démarches et outils pour la mise à l'échelle des interventions pour l'AIC au travers des programmes d'investissements agricoles
- 6) Renforcer l'action communautaire pour l'AIC dans le cadre du PRIA (cf. renforcement capacités ANE, recherche & formation, services climatiques, maîtrise de l'eau pour l'agriculture, mise à l'échelle)

## Actions prioritaires de l'Axe 2.

Cohérence intersect., dialogue interinstitutionnel, coord. inter-échelle

- 7) Renforcer la cohérence intersectorielle et le dialogue interinstitutionnel pour l'AIC à l'échelle régionale
- 8) Renforcer la cohérence intersectorielle et le dialogue interinstitutionnel pour l'AIC à l'échelle nationale
- 9) Renforcer la coordination inter-échelle des programmes d'investissements agricole en matière d'AIC

## Actions prioritaires de l'Axe 3:

### Mobilisation des ressources pour l'AIC dans les PIA

- 10) Assurer l'appropriation des mécanismes et procédures d'accès des pays au financement des Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME) pour le développement de l'AIC
- 11) Mobiliser des ressources financières suffisantes pour le développement de l'AIC au niveau du PRIA et des PNIA, et en assurer l'utilisation effective
- 12) Accroître le financement local de l'AIC pour les collectivités et communautés de base

## Actions prioritaires de l'Axe 4.

Coordination et la convergence des initiatives (cadres multi-acteurs)

- 13) Renforcer la coordination et la convergence des initiatives pour l'AIC au plan régional (Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC)
- 14) Renforcer la coordination et la convergence des initiatives pour l'AIC au plan national (cadres partenariaux multi-acteurs nationaux)
- 15) Renforcer la coordination et la convergence des initiatives pour l'AIC au plan local (cadres partenariaux multi-acteurs locaux)



# Effets escomptés à l'horizon 2025

## Relatifs à:

- Appropriation de l'AIC (adaptation & atténuation)
- Planification, mise en œuvre, suivi-évaluation de l'AIC dans PRIA, PNIA, PD des OB, PDC (+meilleure articulation)
- Cohérence / gouvernance intersectorielle entre agriculture - eau - CC - énergie + désertification (PAN/LCD) autour de l'AIC
- Avancées tangibles opérées et documentées en faveur de l'égalité hommes-femmes et de la promotion des jeunes et des groupes vulnérables dans l'accès aux ressources productives
- Alliances régionale et cadres partenariaux nationaux inclusifs et participatifs (au moins 10) -> coordination & convergence des initiatives techniques, scient., inst., politique et financières
- Mobilisation des ressources financières, taux d'exécution physique et financière
- Facilité régionale pour le financement local de l'AIC + expériences probantes de planification, financement et mise en œuvre de l'AIC à l'échelle locale ont été appuyées et capitalisées dans les 17 pays

Relève de celui de l'ECOWAP/PDDAA:

❖ Dispositif de pilotage:

- Pilotage politique du Cadre d'intervention assuré par le Comité Ministériel pour l'Agriculture, l'Environnement et les Ressources en Eau de la CEDEAO
- Pilotage technique du Cadre d'intervention est assuré par le Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (DAERE) de la Commission de la CEDEAO, à travers la Direction Agriculture et Développement Rural (DADR)

# Dispositif de financement, d'exécution et de suivi-évaluation

❖ Mise en œuvre du Cadre de la responsabilité de tous:

- Pour interventions relevant du PRIA: FRAA/ECOWADF, ARAA, cadre de suivi-évaluation de l'ECOWAP/PDDAA
- Pour interventions relevant des PNIA: Fonds nationaux de développement agricole + cellules techniques, financières et de S&E des PNIA (appuyés et coordonnés au niveau régional par la CEDEAO)
- Pour les plans de développement agricoles des OB: budgets programmes ou projets + Secrétariats ou Directions exécutifs + dispositifs de S&E en place
- Pour les PDC: budgets et Conseils des collectivités locales
- Pour les interventions des Partenaires techniques et des Partenaires financiers: dispositifs propres à chacun

**Dispositif de concertation, de coordination, de convergence, de capitalisation et de suivi**

- **L'Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC  
(WACSAA: *West Africa CSA Alliance*)**

# Plan

- 1) **Contexte** (justification, définition, processus)
- 2) **Cadre d'intervention pour le développement de l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA** (objectif, axes de convergence, actions prioritaires, dispositif de mise en œuvre)
- 3) **Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC (WACSAA) (objectif et fonctionnement)**
- 4) **Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC en Afrique de l'Ouest** (Bamako, 15-18 juin 2015) et **Déclaration de Bamako**
- 5) **Perspectives**

# Objet et mandat

- Alliance = le **dispositif de concertation, de coordination, de convergence, de capitalisation et de suivi** du Cadre d'intervention pour l'AIC de l'ECOWAP/PDDAA
- **Objet** = incarner le cadre partenarial multi-acteurs régional par lequel est poursuivi l'objectif du Cadre d'intervention
- **Objectif** = appuyer la mise en œuvre du Cadre d'intervention en lui fournissant un dispositif de concertation, de coordination, de convergence, de capitalisation et de suivi des initiatives des membres de l'Alliance

# Structure et fonctionnement de l'Alliance

## Éléments constitutifs

- ❖ **Les Membres** : assurent la mise en œuvre et le suivi de leurs initiatives individuelles concourant à la mise en œuvre du Cadre d'intervention
- ❖ **Les Groupes de travail** : constituent les dispositifs de coordination et de convergence des initiatives pour la mise en œuvre du Cadre.
  - ✓ *4 Groupes de Travail pour les 4 axes de convergence du Cadre*
- ❖ **La Réunion annuelle des membres** : constitue le dispositif de concertation et de suivi collectif de la mise en œuvre du Cadre
- ❖ **Le Comité de pilotage** : constitue le dispositif de pilotage du Cadre
- ❖ **La Cellule de facilitation** : constitue le dispositif de facilitation de l'Alliance pour la concertation, la coordination, la convergence, la mise en œuvre, la capitalisation et le suivi et le

# Alliance comme dispositif de concertation, de coordination, de convergence, de capitalisation et de suivi du Cadre d'intervention

- ❖ Chaque exercice annuel de l'Alliance est sanctionné, entre autres, par l'adoption d'un rapport de suivi actualisé de la mise en œuvre du Cadre d'intervention pour l'AIC de l'ECOWAP/PDDAA, transmis par l'intermédiaire de sa Cellule de facilitation à la Présidence du Comité de pilotage de l'Alliance et à la Direction Agriculture et Développement Rural de la CEDEAO qui assure le pilotage technique de l'ECOWAP/PDDAA



# Mobilisation des ressources

Le bon fonctionnement de l'Alliance suppose a minima de mobiliser les ressources nécessaires à :

- La tenue des Réunions annuelles des membres ;
- La tenue d'au moins un Comité de pilotage de l'Alliance par an ;
- La tenue d'au moins une réunion par an des Groupes de travail ;
- La réalisation d'outils de communication associés à l'Alliance (site internet, bulletin, etc.) ;
- La facilitation en continue des activités de l'Alliance.

# Plan

- 1) **Contexte** (justification, définition, processus)
- 2) **Cadre d'intervention pour le développement de l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA** (objectif, axes de convergence, actions prioritaires, dispositif de mise en œuvre)
- 3) **Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC (WACSAA)** (objectif et fonctionnement)
- 4) **Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC en Afrique de l'Ouest** (Bamako, 15-18 juin 2015) et **Déclaration de Bamako**
- 5) **Perspectives**

# pré-Forum des acteurs non-étatiques

(Bamako, 13-14 juin 2015)

- Invitation des réseaux régionaux et de leurs bases (70 participants)
- Conduite autonome de « leur » pré-Forum
- Moyens spécifiques donnés pour renforcer leur concertation et préparer leurs positions et contribution au Forum
- Panels spécifiquement dédiés lors du Forum pour exprimer leurs positions et contributions directement aux décideurs (« Genre & AIC » et « Politiques & AIC »)
- Prise en compte de leurs messages et recommandations spécifiques
- Adoption de la **Déclaration des Acteurs Non-Etatiques**, lu par leur représentant (ROPPA) à la cérémonie de clôture du Forum de Haut Niveau

# Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC en Afrique de l'Ouest (Bamako, 15-18 juin 2015)



- Initiative conjointe CEDEAO / UEMOA / CILSS, avec portage de Haut Niveau
- 17 pays, 80 orateurs et plus de 300 participants
- Présentation par les pays de leur communication nationale
- Espaces de dialogue scientifique, politique et financier
- Venue sur fonds propres pour beaucoup, et volonté de contribuer au succès du processus (=partenariat élargi)
- Large adhésion au Cadre et à l'Alliance, incluant messages et recommandations pour la finalisation des documents
- **Adoption du Cadre d'intervention et approbation de l'Alliance:**

**« DECLARATION OUEST-AFRICAINE POUR UNE AGRICULTURE INTELLIGENTE FACE AU CLIMAT »**

# Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC

## Processus hautement participatif et inclusif, au niveau national comme régional:

- Près de 580 représentants des acteurs non-étatiques ont été associés aux dialogues nationaux et régionaux, issus des organisations de producteurs agricoles (180), de la société civile et de groupement de femmes et de jeunes (230) et du secteur privé (170), dans l'esprit participatif et inclusif qui a animé la définition et la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA

Avec la facilitation technique de: Et l'appui financier et logistique de:



En partenariat avec:



# AIC & AE

Processus qui n'oppose pas Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et Agroécologie (AE) mais qui cultive leurs complémentarités:

- **AIC = approche** pour appuyer les pays à intégrer les défis climatiques (adaptation / atténuation) dans les politiques, les plans et les programmes d'investissements agricoles
  - Permet de fédérer 17 pays autour d'un objectif et d'une approche commune face aux défis climatiques
- **AE = ensemble de pratiques agricoles** visant notamment à substituer le recours aux intrants chimiques par la valorisation des processus écologiques
  - Permet d'accompagner les pays qui le souhaitent dans le développement de ces pratiques agricoles contribuant à l'adaptation et à l'atténuation (entre autres bénéfiques)

# Plan

- 1) **Contexte** (justification, définition, processus)
- 2) **Cadre d'intervention pour le développement de l'AIC dans la mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA** (objectif, axes de convergence, actions prioritaires, dispositif de mise en œuvre)
- 3) **Alliance Ouest-Africaine pour l'AIC (WACSAA)** (objectif et fonctionnement)
- 4) **Forum de Haut Niveau des Acteurs de l'AIC en Afrique de l'Ouest** (Bamako, 15-18 juin 2015) et **Déclaration de Bamako**
- 5) **Perspectives**



# Perspectives

Les perspectives à court terme (premier trimestre 2016) relèvent de l'opérationnalisation de l'Alliance, et concernent:

- **Le choix d'une institution hôte pour abriter la cellule de facilitation de l'Alliance**, ce choix relevant d'un commun accord entre la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS conformément au document-cadre de création de l'Alliance;
- **La mobilisation des ressources pour le bon fonctionnement de l'Alliance** et le lancement de la campagne d'adhésion formelle à l'Alliance;
- **Le lancement des groupes de travail, la tenue d'un Comité de pilotage, et l'organisation de la première Réunion annuelle des membres de l'Alliance** pour discuter du rapport initial de mise en œuvre du Cadre d'intervention pour l'AIC (*baseline report*)



# Comité Ministériel Spécialisé

- **Maintenir un appui politique de haut niveau axé sur la mobilisation des ressources nécessaires au bon fonctionnement de l'Alliance et sur l'alignement des PTF dans la mise en œuvre du Cadre d'intervention.**
- **Promouvoir l'Alliance comme le lieu unique et fédérateur pour la coordination et la convergence des interventions en appui aux Etats membres dans le domaine de l'adaptation et de l'atténuation climatiques dans le secteur agricole au sens large (AIC);**
- **Maintenir le momentum créé par le Forum de Haut Niveau pour enclencher rapidement le dialogue et la synergie entre acteurs;**
- **Rapidement arrêter l'institution hôte de la Cellule de facilitation de l'Alliance, et mobiliser les ressources - y compris internes - permettant la tenue de la première**

**COMISSÃO DA CEDEAO**

**ECOWAS COMMISSION**



**COMMISSION DE LA CEDEAO**

**Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA)**

**Formation des formateurs sur  
l'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC)  
(Dakar, 20-24 novembre 2015)**

**Merci pour votre attention**

Avec la facilitation technique de:



Dakar, Sénégal, 21 novembre 2015